



Journal d'information de la commune de Niederhergheim

DANS CE NUMÉRO

DANS LE RÉTRO

POINT TRAVAUX

ANIMATIONS ÉTÉ

INFOS EN VRAC

À LA MÉDIATHÈQUE

ZOOM SUR LE FONDS
VERT & LES DÉCISIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

MANIFESTATIONS À VENIR

Suite aux retours du sondage relatif aux modalités d'accueil du public en Mairie, le Maire vous informe que la réflexion à ce sujet est en cours.

Pour ce qui concerne ce journal d'informations, il développera désormais d'autres sujets comme suggéré par certains habitants, tels qu'une rubrique sur l'avancement des travaux et les questionnements quotidiens.

De ce fait, la diffusion d'informations par le biais du Nieder'infos sera plus fréquente et le traditionnel Mot du Maire cèdera sa place à une information plus ludique.



Les semaines à venir seront dynamiques, non seulement dans les rues de notre commune à l'occasion de la Cérémonie commémorative du 8 mai et de la journée citoyenne, mais aussi sur le parvis de la Mairie pour l'édition 2024 du bistrot communal !



DANS LE RÉTRO

ELSASS PUTZ

Un grand merci à Catherine, Joseph, Jérôme, Françoise, Lucien, Nathalie, Gabrielle, Claude, Bernard, Christelle, Nathalie, Ludovic, Jean-Paul, Alain et les 4 jeunes Niederhergheimois qui ont répondu présents samedi 16 mars pour l'édition 2024 de l'opération « Elsass Putz », malgré la pluie qui s'était invitée. Ce sont 28 sacs d'une contenance de 100 litres qui ont été remplis de déchets en tous genres. Comme tous les ans, les élèves des deux écoles ont également joué le jeu, accompagnés de Madame BUECHER et Monsieur BLAZEK, dans la cour de l'école, au city et aux abords de l'III.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Mardi 16 avril a eu lieu la cérémonie de remise des prix du traditionnel concours Maisons Fleuries, édition 2023. Les 19 lauréats présents se sont vus récompensés par un bon d'achat. Une soirée boudée par bon nombre, qui pourrait inciter à faire peau neuve de ce concours ... ?

A.G. DE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'Assemblée Générale de l'Amicale a eu lieu le 24 avril.

« Nous avons fait le bilan de l'année 2023 et parlé des projets pour l'année en cours. Nous avons également remis diplômes et médailles aux 27 donateurs méritants, des cadeaux aux **8 personnes ayant fait leur 1^{er} don** et nous avons mis à l'honneur des membres sortants du comité » indique Maryline KELLER, la Présidente de l'Amicale.

« Le bénéfice de l'Opération Couscous 2023 a été remis cette année à l'association « l'Âtre de la Vallée » d'Orbey pour financer le déplacement de 13 adultes handicapés dont le rêve est de se rendre aux JO Paralympiques de Paris, début septembre 2024. Ce don est possible grâce à la participation de la population à la livraison de couscous ; soyez ici encore remerciés. »

Un moment convivial a clôturé la soirée.



LES TRAVAUX À NIEDER



RUES DES ŒILLETs, COQUELICOTS & BLEUETS

15 janvier - Début des travaux portés par le Syndicat des Eaux de la Plaine de l'Ill (SIEPI), à savoir le renouvellement du réseau d'assainissement et le renouvellement partiel du réseau d'eau potable.

15 avril - Démarrage de la première phase du chantier de réaménagement de la voirie, porté par la commune, à savoir la rénovation de l'éclairage public.

2 mai - Démarrage de la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales.

13 mai - Mise en place des nouvelles bordures et des enrobés.



RUE DES BLÉS D'OR

15 avril - Début des travaux par le Syndicat des Eaux de la Plaine de l'Ill (SIEPI), à savoir renouvellement du réseau d'assainissement et renouvellement partiel du réseau eau potable.

3 juin - Démarrage de la première phase du chantier de réaménagement de la voirie, porté par la commune, à savoir la rénovation de l'éclairage public.

Mi-juin - Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales et mise en place des nouvelles bordures et des enrobés.

Encore quelques semaines de patience avant de retrouver un environnement agréable et un meilleur accès à votre domicile ! La fin des travaux est espérée pour le début de l'été.

ANIMATIONS ÉTÉ PAR COLMAR AGGLOMÉRATION



Votre enfant est né **entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2019** ? Depuis le 15 avril, les inscriptions aux stages proposés par le dispositif « Animations Été » sont ouvertes. Les familles sont d'ores et déjà invitées à s'enregistrer sur le site Colmar & Moi. Les stages auront lieu du 8 juillet au 30 août



2024. Flashez le QR code ! Des conseillers numériques seront disponibles pour vous accompagner dans toutes les démarches soit à la Mairie de Colmar, soit au CCAS de Colmar (prise de rdv par mail à conseillernumerique@colmar.fr).

VOUS VOUS ÊTES POSÉ LA QUESTION



Q Je propose des gîtes et chambres d'hôte à la location à Niederhergheim. Dois-je facturer une taxe de séjour aux touristes ?

R OUI > La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin a rendu cette taxe obligatoire au 1^{er} janvier 2024. Vous devez déclarer vos nuitées et verser la taxe de séjour prélevée auprès des touristes en ligne sur www.centrehaut-rhin.taxesejour.fr

Q Pourquoi la commune de Niederhergheim ne se fournit-elle plus chez Fleurs Burn à Hattstatt ?

R Depuis l'été 2023, l'horticulture Ettwiller de Sainte-Croix-en-Plaine a été retenue car ses prix sont plus attractifs et le choix de fleurs plus varié. Bonne nouvelle pour les habitants, certes de plus en plus rares, qui maintiennent la tradition : sur présentation d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile, approvisionnez-vous chez l'horticulture Ettwiller avec un tarif préférentiel (2,35 € le plan de géranium au lieu de 2,85 €) !

C'EST PAS MAL DE LE SAVOIR



Le secrétariat de la Mairie décroche le téléphone même en dehors des heures d'ouverture au public. Visite, téléphone, mail : chacun sa préférence ou son degré d'urgence. On récapitule :

Mairie ouverte au public les lundi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h ; ainsi que le mardi de 16h à 19h

Secrétariat joignable par téléphone les lundi et jeudi, de 8h à 12h et de 14h à 16h ; le mardi de 8h à 12h et de 14h à 19h ; les mercredi et vendredi de 8h à 12h

Ecrivez-nous quand vous voulez depuis où vous voulez : mairie@niederhergheim.fr

L'ouverture des casiers alimentaires automatiques ayant pris un peu de retard, elle est prévue en deuxième quinzaine de mai !



La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin va installer **deux nouvelles bennes à verre** au centre du village, entre la piste de quilles et le cimetière.



Les cloches de l'Eglise qui sonneront jeudi 16 mai, dans l'après-midi ? C'est normal ! La société d'Histoire fait un enregistrement des sonneries en vue des Journées du Patrimoine 2024.

À LA MÉDIATHÈQUE

Le saviez-vous ?

Quatre fois par an, l'équipe de la médiathèque se rend à la bibliothèque d'Alsace, à Colmar, pour effectuer un échange documentaire.

À chaque passage, ce ne sont pas moins de **400 documents** qui sont rapportés afin d'en récupérer de nouveaux. Cette méthode permet de vous proposer tous les trimestres de nouveaux livres, CD et DVD qui rendent notre fonds dynamique et en lien avec nos thématiques.

Une grande partie du fonds de la médiathèque est concernée : documentaires et bandes-dessinées adulte et jeunesse, mais aussi l'ensemble du fonds DVD et CD.

Quel est le déroulé de cette matinée ?

La réponse en images !



La recherche dans notre fonds

La recherche de nouveaux documents



Besoin de sacs de tri
ou de sacs
biodéchets ?

Une permanence sera
organisée en Mairie
samedi 25 mai, de
10h00 à 12h00



La collecte du tri
du lundi 20 mai est
avancée au
samedi 18 mai !



L'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION « FONDS VERTS »

En France, l'énergie consommée par l'éclairage public représente :

- 41 % des consommations d'électricité des collectivités territoriales
- 16 % de leurs consommations toutes énergies confondues
- 37 % de leur facture d'électricité

(source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires)

Dans le domaine de l'éclairage public, les enjeux sont économiques, environnementaux et sociaux :

- Maîtrise de la consommation d'énergie (réduire la dépense liée à la consommation et la maintenance)
- Diminution des nuisances lumineuses (pollution nocturne du ciel)
- Sécurité des personnes et des biens

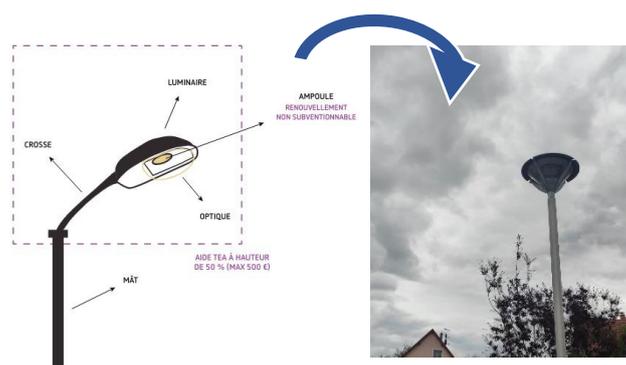
C'est pour cette raison que le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires a, depuis 2022, lancé le Fonds Vert, Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Il a pour objectif de transformer au moins 10% du système d'éclairage public du parc, sans en attendre l'obsolescence.



Agir • Mobiliser • Accélérer

Les nouveaux mâts dans la commune respectent les prescriptions techniques de l'arrêté du 27 décembre 2018, dont celle d' « éclairer mieux » : ni vers le ciel, en limitant le flux sur les côtés, avec des températures de couleur proche du jaune ou du blanc pour préserver la rétine humaine. Exemple rue des Cèllets :



La commune sollicitera à nouveau le programme Fonds Vert pour continuer la rénovation de son parc d'éclairage public en 2024.

Niederhergheim a bénéficié de ce programme en 2023 pour rénover son parc lumineux d'éclairage public : ce sont **102 luminaires** qui ont été changés dans onze de ses rues.

Le coût total facturé par Vialis, en charge de la rénovation, s'est élevé à 74 879,98 €. Il restait à la charge de la commune la somme de 30 000 € grâce aux 2 subventions dont Niederhergheim a pu bénéficier :

- 22 464,00 € au titre du Fonds Vert,
- 22 409,75 € de la part de Territoire d'Énergie Alsace.



Bon à savoir

Niederhergheim n'a pas attendu le lancement du programme Fonds Vert pour adapter son éclairage public aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux : la rue de Sainte-Croix-en-Plaine s'est déjà vu accueillir de l'éclairage LED lors de ses travaux de réaménagement. Depuis 2020 également, les luminaires dans les rues de Ste-Croix-en-Plaine et d'Oberhergheim ont vu leur intensité abaissée. Enfin, seul 1 mat d'éclairage sur 2 est fonctionnel après 23h rue du Stade, depuis des années. Toutes ces mesures justifient le fait que l'extinction totale nocturne n'est à ce jour pas envisagée.

SUR . . .

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES 26 MARS & 11 AVRIL

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'autoriser le Maire à résilier le bail emphytéotique avec la CAC pour les parcelles Section 50 n° 210/149 et 305/149, respectivement de 24.87 ares et 16.78 ares ;
- D'approuver les modalités de reversement de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité par Territoire Energie Alsace à la commune ;
- D'approuver le Compte Administratif 2023 qui présente un résultat global définitif de clôture de 776 097.73 € (investissement et fonctionnement cumulés) ;
- De maintenir les subventions aux associations locales pour 334 € ;
- D'augmenter de 2% les crédits scolaires, soit un montant total de 8 317 € et de prendre en charge le transport pour la piscine et l'intégralité des entrées ;
- De maintenir les crédits Médiathèque à 3 500 € pour l'achat de livres et à 2 500 € pour les animations ;
- D'approuver le maintien de la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à compter de la rentrée scolaire 2024 et d'approuver les horaires journaliers d'écoles à compter de cette même date comme suit : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h45 à 16h15 en accord avec les équipes enseignantes ;
- D'approuver le Budget Primitif 2024 de la commune, équilibré à 1 158 439,64 € en fonctionnement et à 1 265 923,03 € en investissement.

ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN

Vous avez récemment emménagé à Niederhergheim ? Nouveaux habitants : vous aviez jusqu'au 1^{er} mai 2024 pour vous inscrire en ligne sur la liste électorale de la commune et jusqu'au 3 mai pour vous inscrire en Mairie.

Si vous avez « loupé le coche », vous pouvez toujours aller voter dans la commune dans laquelle vous votiez jusqu'à présent.

Il est rappelé que l'inscription sur une liste électorale est indépendante de l'inscription en Mairie.

A savoir que si votre enfant s'est fait recenser en Mairie à ses 16 ans, il est inscrit d'office sur la liste électorale de Niederhergheim.

Pour vérifier sur
quelle liste vous
êtes inscrit(e),
flashez ce QR
code !



« Elections européennes » : qesaco ?

Le dimanche 9 juin prochain, les près de 450 millions de citoyens des pays de l'Union Européenne (UE) élisent leurs représentants au Parlement Européen situé à Strasbourg, pour les 5 années à venir. Ces 720 députés qui seront élus auront notamment pour rôle de débattre, concevoir et adopter des lois. En France, nous élirons 81 d'entre eux.

Aller voter, c'est aller choisir un parlementaire qui représentera vos intérêts en tant que citoyen européen.



J'PEUX PAS, J'AI QUELQUE CHOSE DE PRÉVU À NIEDER !

<p>Mercredi 8 mai Victoire 1945</p> <p>CÉRÉMONIE VICTOIRE 1945 À NIEDERHERGHEIM</p>	<p>Judi 9 mai Ascension</p> <p>TOURNOI DE FOOT VÉTÉRANS AU STADE ORGANISÉ PAR LE F.C.N.</p>	<p>Vendredi 17 mai St. Pascal</p> <p>BISTROT COMMUNAL MARCHÉ DE PRODUCTEURS & SOIRÉE TARTES FLAMBÉES</p>	<p>Samedi 18 mai St. Éric</p> <p>BISTROT COMMUNAL GLACES & CYCLO CIRCUS PÂTÉ CHAUD & PÂTISSERIES</p>
--	--	---	---

Kermesse des écoles

Spectacle des écoles

Danse avec Micka Marques

Jeux et foot avec Léna Goetsch

Boissons **Tartes flambées**

le **25 mai** de 9 h 30 à 14 h
École primaire de Niederhergheim



**EN
PARTICIPANT
À UNE
MANIFESTATION
LOCALE,
JE PARTICIPE
À LA VIE
DE MON
VILLAGE !**



Dimanche
19
mai
Pentecôte

BISTROT COMMUNAL
POMPIERS, JEUX
& PIZZAS

Mardi
28
mai
St. Germain

COLLECTE DE SANG
À LA SALLE COMMUNALE

Dimanche
2
juin
Saint Sacrement / Ste. Blandine

FÊTE DIEU
À L'ÉGLISE
ORGANISÉE PAR LE CONSEIL DE FABRIQUE

Samedi
1^{er}
juin
St. Justin

JOURNÉE CITOYENNE

COMMUNE DE NIEDERHERGHEIM

Directeur de publication : M. Alain ZEMB – Responsable de rédaction : Patrick MAURER – Rédacteur : Line HAEGY

Imprimé à la Mairie de Niederhergheim – 6 Place de la Mairie 68127 NIEDERHERGHEIM

N° ISSN 3003-5414 (version imprimée) - N° ISSN 3003-6313 (version web)

Date de parution et de dépôt légal : 06/05/2024 – Prix : gratuit